

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 253 nommant un Membre du Conseil d'Administration.

n° 253

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 août 1906

Numéro JO
n° 118 du 01/09/1906

Date du numéro
1 septembre 1906

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 11 octobre 1899, portant réorganisation du Conseil d'Administration à la Côte Française des Somalis et Dépendances

Vu le départ pour France en congé de M. V. Vée, Chef de l'Exploitation de la Compagnie Impériale des chemins de fer Ethiopiens, membre titulaire du Conseil d'Administration, et son remplacement à la dite Compagnie par M. Bonnevey, Ingénieur,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1. — M, Bonnevey, Chef de l'Exploitation p.i. de la Compagnie impériale des chemins de fer Ethiopiens. siégera au Conseil d'Administration au lieu et place de M. Vée, membre titulaire, pendant la durée de l'absence de ce dernier. Art. 11. — Le présent arrêté sera publié, enregistré et communiqué partout où besoin sera.

P. PASCAL.